



## L'APERÇU DE...

**Danièle PONCHAUX**

Maire d'Emmerin, Vice-présidente à la Région Hauts-de-France, et pour la MEL chargée de mission du projet de territoire des communes « Gardiennes de l'eau »

L'eau, source de vie, est un bien commun essentiel pour le développement de notre territoire et le bien-être de nos habitants. Elle est partout, au-delà de l'eau visible qui jalonne nos villes et nos campagnes, l'eau souterraine issue de la nappe de la craie au sud de Lille et du Carbonifère à la frontière belge constitue une véritable richesse, l'or bleu, à préserver et à protéger durablement pour les générations futures.

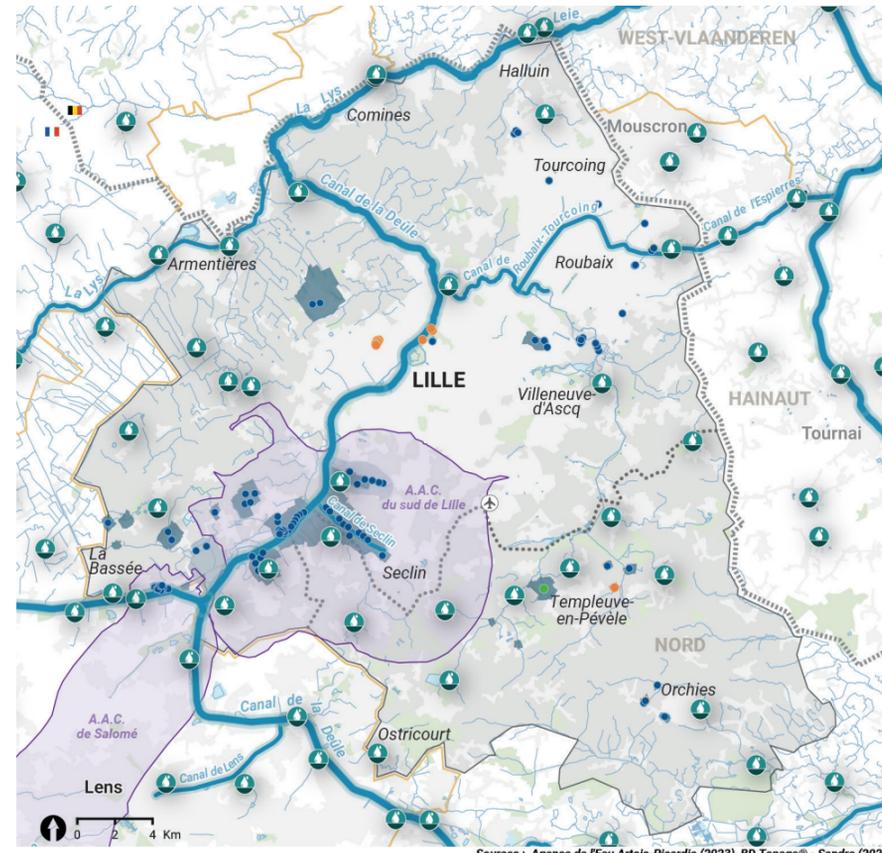
Les 133 communes du territoire du SCOT de Lille Métropole, appuyées par les techniciens spécialistes de la ressource en eau, de l'aménagement, la planification, le monde économique et agricole, doivent être les garants de sa préservation afin de protéger sa qualité et sa quantité. Des outils sont à mobiliser sur notre territoire, à différentes échelles, pour garantir des conditions d'infiltration des eaux pluviales favorables à la recharge de nos nappes : noues, espaces de pleine terre, désimperméabilisation... La mise en place d'actions concrètes est primordiale et urgente. Tout cela s'articule avec les enjeux qui nous attendent demain en termes de planification avec le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et s'inscrit dans les orientations-cadre et objectifs des documents d'aménagement comme les SAGE ou les PLU. Le SCOT est également concerné, avec son territoire de projet Sud/AAC : 29 communes « Gardiennes de l'eau » de la MEL engagées au travers d'une charte, et 11 communes du futur PLU intercommunal de Pévèle Carembault.



Propriétés ADULM 2022  
© Philippe FRUTIER - Altimage - 2020  
Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

## LA CARTE DU MOIS

### L'EAU SUR LE TERRITOIRE DU SCOT, ENTRE VOIE NAVIGABLE ET RESSOURCE EN EAU SOUTERRAINE : DES PERSPECTIVES POUR LA PLANIFICATION



Le territoire du SCOT est maillé par un réseau hydrographique dense, organisé autour des trois axes majeurs que sont la Deûle, la Lys et la Marque. De nombreux autres cours d'eau, becs et fossés, jalonnent les communes. Navigables ou non, ces voies d'eau représentent une réserve de biodiversité faunistique et floristique majeure. L'adduction en eau potable est garantie par de nombreux points de captages de part et d'autre des deux intercommunalités. Certains bénéficient d'un périmètre de protection rapproché ou éloigné. L'aire d'alimentation des captages du sud de Lille assure pour près de 40 % l'alimentation en eau potable du territoire métropolitain. Sa protection est donc primordiale, comme celle de Salomé, puisque la qualité et la quantité de recharge de la nappe sont dépendantes des conditions d'infiltration de l'eau.

Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY** / Responsable de publication : **Amélia DUVAL**  
Rédaction : **Marie-Edmée THIRON**



+33 (0)3 20 63 33 50 / Centre Europe Azur / 323 avenue du Président Hoover / 59000 Lille  
f adulm59 adulm  
a adu-lille-metropole.org



# L'APERÇU

de l'Agence N°26 · JUILLET 2023

## LES ACTUALITÉS

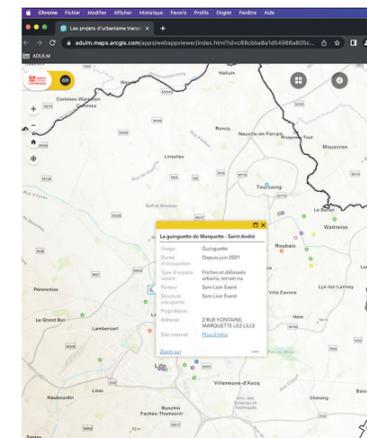
### UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLACÉE SOUS LE SIGNE DES « MODES DE FAIRE »

Mardi 20 juin avaient lieu le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'Agence aux Arts et Métiers de Lille. Plus d'une cinquantaine d'élus et administrateurs étaient présents pour approuver le rapport d'activité 2022 et le budget annuel. Un rendez-vous riche d'échanges, pour faire remonter de nouveaux projets et thématiques d'étude pour l'Agence, notamment un approfondissement des recherches sur la ressource en eau. Une vidéo sur les « modes de faire » a également été présentée, dans laquelle les collaborateurs exposent quelques projets menés de manière participative et collective, avec les communes, les partenaires ou les habitants de la métropole.



Retrouvez le film « Quels modes de faire à l'Agence ? » sur [adu-lille-metropole.org](http://adu-lille-metropole.org).

### CARTOGRAPHIE COLLABORATIVE : DÉCOUVREZ LES PROJETS D'URBANISME TRANSITOIRE !



L'Agence publie une cartographie interactive et collaborative recensant les projets d'urbanisme transitoire sur la métropole. L'urbanisme transitoire désigne des projets temporaires occupant des lieux vacants pour les réactiver. Ces projets peuvent rester éphémères ou se pérenniser : tiers-lieu, jardin partagé, cuisine solidaire... Cette carte, permettant de donner de la visibilité aux projets, acteurs et lieux, est ouverte à toutes vos contributions pour y ajouter des projets qui n'y seraient pas encore ! Un formulaire est à votre disposition. Avec la mise en place de cet outil, l'Agence souhaite poursuivre l'observation de ce phénomène, au service des acteurs directement impliqués (collectivités, aménageurs, assos...). Elle est présentée lors de l'exposition « La ville tourne en rond ? » organisée par le WAAO à partir du 6 juillet.

La cartographie interactive est à consulter et compléter sur le site de l'Agence, rubrique **Cartes et Data > Cartes interactives**.

### FOCUS SUR... LES ICU

Un îlot de chaleur urbain (ICU) est une zone caractérisée par une concentration de chaleur, notamment du fait de sa densité urbaine, des matériaux et coloris utilisés dans l'espace public, ou encore du manque de végétation. Il se caractérise par une surchauffe en période caniculaire.

En cette période de forte chaleur, retrouvez l'atlas des îlots de chaleur urbains (ICU) en ligne sur le site de l'Agence.

Dans la Métropole Européenne de Lille

**23%** de la population résidentielle est concernée par un **risque ICU fort**

**46%** par un **risque moyen**

Cette population, davantage localisée dans les **grands ensembles urbains**, est plus particulièrement visée par des **enjeux sanitaires élevés**.

Source : Atlas des ICU de la MEL (ADULM - 2022)

## LE DOSSIER THÉMATIQUE

### L'EAU : UNE RESSOURCE À PRÉSERVER POUR LE TERRITOIRE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

L'eau est une ressource irremplaçable et un bien commun fragile menacés par plusieurs facteurs : des épisodes de sécheresse, des pollutions, certaines activités, l'artificialisation des sols. Ce constat, bien qu'observé à une échelle plus large et de façon accélérée ces dernières années, concerne particulièrement le territoire métropolitain, traversé par trois grandes voies d'eau majeures que sont la Deûle, la Lys et la Marque. À ces axes s'ajoute un maillage de petits cours d'eau, de canaux, de becques ou de fossés qui vient jalonné le paysage urbain et rural. Concernant les eaux souterraines, plusieurs nappes sont identifiées sur le territoire, dont la nappe de la craie au sud de Lille et la nappe du Carbonifère partagée avec la Belgique.

À l'échelle du bassin hydrographique Artois Picardie, dont le territoire du SCOT fait partie, les objectifs de préservation de la ressource en eau pour la période 2022-2027 sont identifiés dans le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Il se décline à travers des documents plus territorialisés, notamment trois Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) sur le territoire du SCOT de Lille Métropole.

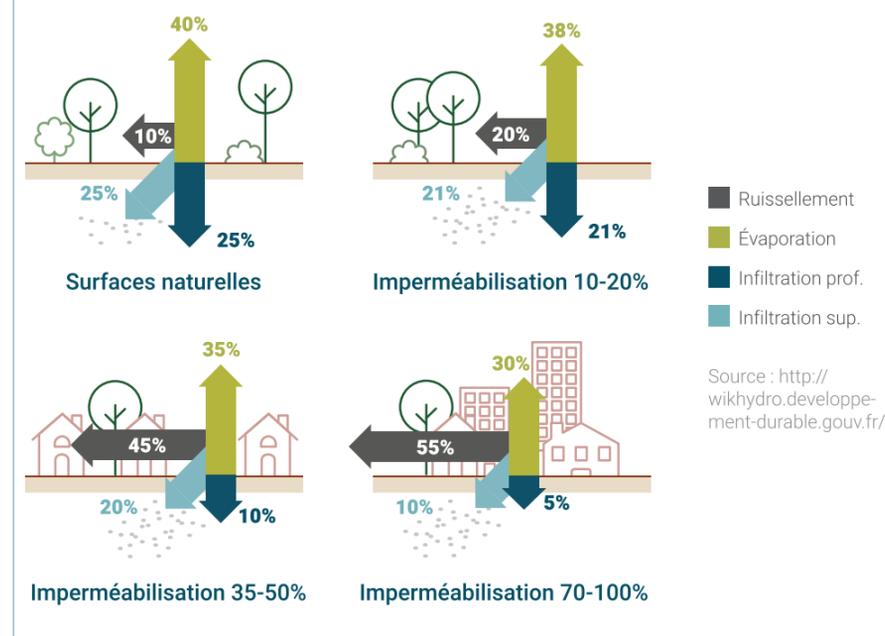
#### LES VOIES D'EAU COMME SUPPORT ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉATIF

La Deûle, axe fluvial majeur du territoire et support du projet Canal Seine Nord Europe, représente un corridor de réflexion important au sein des stratégies de développement. Identifiée comme ressource conséquente de la biodiversité locale, aquatique et terrestre, elle joue un rôle écologique primordial. À l'échelle du SCOT, elle fait l'objet d'un territoire de projets pleinement identifié.

La Marque est aujourd'hui une des épinés dorsales du territoire, reliant 17 communes du SCOT. Les deux intercommunalités (Métropole Européenne de Lille et Communauté de Communes Pévèle Carembault) sont montées en compétences en matière de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI). Elles interviennent ainsi dans l'intérêt général pour la gestion et l'entretien régulier des cours d'eau non domaniaux, en lien avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

La Lys, partagée avec la Belgique, bénéficie d'actions spécifiques pour valoriser son potentiel, notamment récréatif. Le projet

#### La capacité d'infiltration de l'eau pour recharger les nappes souterraines est impactée par l'imperméabilisation des sols



transfrontalier Interreg « Valys » a pour but de développer la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes entre Erquinghem-Lys et Courtrai. Son point phare est le développement du parc transfrontalier du Leievallei et de sa trame verte et bleue.

D'autres actions sont aussi en cours pour valoriser globalement les bords à canal, tant d'un point de vue écologique que récréatif : la voie verte des captages de Seclin à Houplin-Ancoisne, les berges de Sainte-Hélène ou encore le quai 22 à Saint-André-lez-Lille.

#### L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU TERRITOIRE : UN ENJEU MAJEUR DE PROTECTION DE LA NAPPE DE CRAIE AU SUD DE LILLE

La protection de la nappe de la craie au sud de Lille, alimentant pour près de 40 % à elle seule le territoire, est un enjeu majeur. Ses capacités de recharge ont été fragilisées ces dernières décennies par une accumulation de phénomènes : imperméabilisation, phénomènes météorologiques, entraînant une baisse de son niveau et une augmentation de phénomènes géochimiques. L'impact est donc à la fois quantitatif mais aussi qualitatif.

Des recherches sont en cours sur de nouveaux potentiels pour contribuer à l'alimentation en eau potable. Malgré cela, il n'existe pas à ce jour d'autre réserve locale qui pourrait être mobilisée pour répondre aux besoins des habitants. Pour cela, le SCOT de Lille Métropole décline plusieurs orientations et objectifs relatifs à la ressource en eau.

Plusieurs dispositifs sont déjà actifs depuis 2007 : un Périmètre d'intérêt général (PIG) et une Déclaration d'utilité publique (DUP) afin de garantir l'entretien des captages et de les protéger de tout risque éventuel de pollution.

En 2012, 500 captages prioritaires ont été identifiés pour leur intérêt stratégique à l'échelle nationale, nécessitant la délimitation d'Aires d'alimentation de captages (AAC) et la définition de niveaux de vulnérabilité. La nappe de la craie au sud de Lille en fait partie. Son périmètre correspond aux zones de recharge de la nappe sur lesquelles toute goutte d'eau qui s'infiltrerait alimente la nappe souterraine. Elle représente plus de 15000 hectares, répartis sur 37 communes du SCOT.

Enfin, des déclinaisons locales traduisent ces objectifs :

- la Commission Partenariale AAC du Syndicat mixte du SCOT ;
- la démarche « Gardiennes de l'Eau » pour 29 communes de la MEL ;
- le secteur à enjeux AAC pour 11 communes de la Pévèle Carembault ;
- la démarche Territoires de projets « Territoire Sud » à l'Agence ;
- un nouveau périmètre AAC récemment ajouté sur trois communes au nord-ouest du SCOT.

## LES CHIFFRES CLÉS



### 910 km de cours d'eau sur le territoire du SCOT

dont 36 km pour la Deûle, 40 km pour la Marque et 21 km pour la Lys canalisée



### 2 nappes souterraines principales

(nappe de la craie et nappe du Carbonifère)



### 37 communes sur l'AAC\*

(26 communes Gardiennes de l'Eau à la MEL et 11 communes AAC en Pévèle Carembault)

\* aire d'alimentation des captages



### 73 000 000 m<sup>3</sup> d'eau potable consommés en 2021

(70M m<sup>3</sup> pour la MEL, 3M m<sup>3</sup> pour la CCPC), soit 5 % de plus par rapport à 2016



### 3 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

déclinant des objectifs territorialisés en matière de qualité et de quantité de la ressource en eau



### 3 mois de recharge

de la nappe de la craie constatés en 2022, contre 6 mois habituellement



### 10 arrêtés sécheresse

(vigilance, alerte, alerte renforcée) pris sur le territoire du bassin versant Marque Deûle depuis 2017



Ennevelin - renaturation de la Marque © CCPC